

Témoignages de trois sociétés utilisatrices de ERP

Joseph Martin

« Obilog permet le pilotage en temps réel de l'entreprise »

Entré dans l'entreprise Joseph Martin en 2010 comme chef de projet informatique et logistique pour déployer un nouvel ERP, Nicolas Grangerat a tout d'abord défini les besoins de l'entreprise en rédigeant un cahier des charges avec l'aide de Thésame. « Nous sommes une entreprise de décolletage de 220 salariés implantée sur deux sites (Vougy et Bonneville) avec un chiffre d'affaires de 27 millions d'euros en forte croissance depuis 10 ans, souligne t-il. Nous avons choisi Obilog en raison de la proximité géographique de l'intégrateur, de l'option multi-site du logiciel et de sa spécialisation sur les métiers du décolletage. De plus, celui-ci est adossé au groupe Awensys, ce qui permet des développements informatiques réguliers ».

La mise en place du logiciel a nécessité un an de travail à temps complet (de juillet 2010 à juin 2011) et pour Nicolas Grangerat il est essentiel pour la réussite du projet d'avoir un référent unique au sein de l'entreprise. « Obilog nous a permis de regrouper tous nos logiciels et nous avons intégré en 2014 de nouvelles fonctionnalités comme la GMAO et la qualité. Le logiciel nous permet un pilotage en temps réel de l'entreprise et de fonctionner dans une vraie chaîne logistique », indique t-il. Autres avantages : la récupération automatique de données de production et le suivi de traçabilité avec le contrôle SPC. « Pour l'instant, nous donnons à un seul fournisseur des données MRP de manière automatique, mais nous travaillons à déployer ce système avec d'autres fournisseurs », souligne t-il. Aujourd'hui, Obilog est en phase de consolidation au sein de l'entreprise avec des modules qui sont mis en place en fonction de l'évolution des besoins et Nicolas Grangerat est devenu Supply Chain Manager avec plus que 10% de son temps de travail consacré à l'ERP.



Nicolas Grangerat.